



SAS au capital de 2.510 €
Commissaire aux comptes inscrit
auprès de la Cour d'Appel de Colmar
N° SIRET : 518 665 930 00013

A2MICILE PAYS DE MONTBELIARD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000,00 €
Siège social : 16 Rue Frédéric Japy – Immeuble Quasar 1
25200 MONTBELIARD
RCS de BELFORT : 500 124 979

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

« A2MICILE PAYS DE MONTBELIARD »

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Il ressort de cette analyse que notre appréciation s'est basée en tenant compte :

- Des derniers comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité ;
- D'une situation intermédiaire au 30/06/2024 ;
- Des déclarations de la gérance concernant l'absence de contrôles fiscaux et/ou sociaux au cours des trois derniers exercices ;
- Des déclarations de la gérance sur l'état actuel d'activité de la Société.

Le patrimoine de la Société se décomposant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

- A l'actif du bilan :
 - Des immobilisations incorporelles pour une valeur nette de 187.019 €, correspondant au fonds commercial détenu par la société ;
 - Des immobilisations corporelles pour une valeur nette de 64.535 € ;
 - Des immobilisations financières pour une valeur nette de 518.733 €,
 - Des créances dont 545.578 € de créances clients et comptes rattachés et 61.440 € d'autres créances ;
 - Des disponibilités pour 562.212 €.
- Au passif du bilan :
 - Du capital social de 2.000 €, dont l'intégralité a été versé et libéré ;
 - D'une réserve légale entièrement dotée, soit à concurrence de 200 € ;
 - D'un report à nouveau créditeur de 100.760 ;
 - D'un résultat d'exercice bénéficiaire de 207.577 € ;
 - De provisions réglementées de 8.764 €.

Soit des capitaux propres, avant affectation du résultat, positifs de 319.300 €.

- Des dettes auprès d'établissements de crédit pour un montant de 561.658 € ;
- Des emprunts et dettes financières divers pour 7.768 € ;
- Des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 92.777 € ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 590.058 € ;
- Des autres dettes pour 368.354 €.

Soit un total de dettes s'élevant à 1.620.616 € contre un montant de 2.039.333 € au 31/12/2022 soit une baisse de 418.718 €.

Le résultat de la Société se détaillant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

— Au titre des produits :

- Des productions vendues de Services pour 3.365.917 € contre un montant de 3.546.760 € l'exercice précédent, soit une baisse par rapport à l'exercice précédent de 180.843 € ;
- Des subventions d'exploitation pour 598.019 € ;
- Des reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges pour 89.812 € ;
- Des autres produits pour 85 €.

Soit un total de produits d'exploitation de 4.053.833 € contre un montant de 3.991.067€ l'exercice précédent, soit une hausse de 62.766 €.

— Au titre des charges :

- Des autres achats et charges externes pour 534.149 € ;
- Des impôts, taxes et versements assimilés pour 80.034 € ;
- Des salaires et charges sociales du personnel pour 3.067.713 € ;
- Des dotations aux amortissements sur immobilisations pour 6.605 € ;
- Des dotations aux dépréciations sur actif circulant pour 103.839 € ;
- Des autres charges pour 84 €.

Soit un total de charges d'exploitation de 3.792.424 €, contre un montant de 3.816.851€ l'exercice précédent.

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 261.410 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 174.216 €.

Après imputation du résultat financier bénéficiaire de 49.827 € correspondant en grande partie aux rémunérations des titres de participation détenus par la société, des charges exceptionnelles s'élevant à – 23.477 €, de la participation des salariés s'élevant à 64.954 € et de l'impôt sur les bénéfices s'élevant à 62.183 €, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 207.577 € contre un résultat bénéficiaire de 84.032 € l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 12/06/2024.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les disponibilités ont augmenté entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, passant de 539.755 € à 562.612 €.

Les comptes annuels clos le 31/12/2023 révèlent que le chiffre d'affaires a diminué par rapport à celui constaté lors de l'exercice clos le 31/12/2022, passant de 3.546.760 € au 31/12/2022 à 3.365.917 € au 31/12/2023. Néanmoins les subventions d'exploitation ont fortement augmenté, passant de 398.312 € perçu au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 à 598.019 € perçu au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, soit une hausse de 199.707 €.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 207.577 € contre un bénéfice de 84.032 € l'exercice précédent.

Les capitaux propres au 31/12/2023 ressortent ainsi excédentaires et s'élèvent à 319.300 € avant l'affectation du résultat.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 207.577 €, augmenté du report à nouveau s'élevant à 100.760 €, soit un montant total de 308.337 €, a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des associés du 12/06/2024 et a été distribué à hauteur de 167.000 € et affecté au compte report à nouveau à hauteur de 141.337 €.

Il ressort de la situation intermédiaire établie au 30/06/2024 que, sur les six premiers mois d'activité, la société a réalisé un résultat bénéficiaire de 343.135 €. Ainsi au 30/06/2024 les capitaux propres s'élèvent à 500.266 € pour un capital social de 2.000 €. Nous vous précisons que dans la situation établie au 30/06/2024, le résultat bénéficiaire de 343.135 € provient, à hauteur de 37.000 €, des dividendes versés par la société détenue à 100%, à savoir la société DOMICILE ADORE SAP.

Le résultat d'exploitation sur les six premiers mois de l'exercice clos le 31/12/2024 est bénéficiaire à hauteur de 514.020 € contre un résultat bénéficiaire de 115.092 € sur les six premiers mois de l'exercice précédent. L'activité sur l'exercice clos le 31/12/2024 est en hausse par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'autres observations particulières concernant la situation de la société.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, étant précisé que la société a établi une situation intermédiaire au 30/06/2024.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers accordés.

Sur la base de nos travaux et en conséquence des éléments mentionnés ci-avant, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/12/2024

Pour la société WEISS ET ASSOCIES AUDIT
Marc-Antoine WEISS
Commissaire à la transformation

SAS WEISS et Associés AUDIT

Commissaire aux comptes

Siret : 518 665 930 00013

7 rue Sainte Odile - BP 80062

67302 SCHILTIGHEIM CEDEX

Tél. : 03 88 83 10 68

Fax : 03 88 81 38 51

Mail : sofalec.direction@sofalec.com